

Aménagements paysagers

RNCP38349 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	214
Formacode(s)	21046, 45009
Code(s) ROME	F1104, A1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

96 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 96 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS FAMIL GESTION ENSEIG AGRIC PRIVE	78044047500017	Former et organiser l'évaluation
ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE AGRICULTURE	34238263700011	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DEBRIACE	78596647400013	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DULYCEE HORTICOLE DE LYON PRESSIN	33509397700015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION	38112573100012	Former et organiser l'évaluation
ASSOC INSTITUT PROFESSIONEL LEMONNIER	78071394700015	Former et organiser l'évaluation
ASSO RESPONSABLE DU LYCEE ST ILAN -FLORILAN	30621667200015	Former et organiser l'évaluation
ASS RESPONSABLE ETS D'ENSEIGNEMENT DE L INSTITUTION ST JOSEPHDE MESNIERES	52981754600011	Former et organiser l'évaluation
BOUGAINVILLE	19771436300011	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS LA MOUILLERE ORLEANS LOIRE VALLEY	77551109000018	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 96 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38349-amenagements-paysagers/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur de l'aménagement paysager représente plus de 110 000 actifs dont 83 100 salariés au sein de près de 30 000 entreprises. L'Etat, ses établissements publics et les collectivités territoriales représentent 30% des donneurs d'ouvrage du secteur de l'aménagement paysager. Les collectivités territoriales emploient environ 50 000 équivalents temps plein au sein de leurs services espaces vert et environnement. Les entreprises privées du paysage assurent toute ou partie des études et des travaux de création, de réalisation et d'entretien d'un projet d'aménagement d'espaces paysagers.

Le salarié technicien supérieur, salarié en aménagements paysagers et expérimenté, se situe hiérarchiquement entre les personnels de direction (chef d'entreprise, ingénieur, concepteur paysagiste, directeur ou responsable de service) et le niveau agent de maîtrise ou chef d'équipes. Manager de terrain, le chef d'équipes ou le chef de chantiers constitue l'interface entre le niveau de décision stratégique (ingénieur, chef de services, directeur) et celui de l'exécution.

ACTIVITÉS VISÉES

L'activité du futur diplômé et le type d'organisation au sein de laquelle il l'exerce, entreprise du paysage, collectivité territoriale, service public... donnent accès à une grande diversité d'emplois au sein de territoires urbains, péri-urbains, voire ruraux. Le plus souvent, l'activité du futur diplômé s'exerce sur le terrain, sur des chantiers extérieurs en lien avec des équipes et des acteurs variés mais aussi au contact des usagers. Cette activité inscrite dans des espaces dont le contour varie, demande une grande capacité d'adaptation de la part du professionnel pour répondre aux contingences des chantiers, aux besoins et attentes des acteurs et des commanditaires. Positionné comme chef d'équipes ou chef de chantiers, selon l'organisation qui l'emploie il est à même de gérer des équipes, conduire des chantiers. Il contribue à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager, à son chiffrage, à son organisation et à son suivi.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Organisation du travail et encadrement d'équipes : Assurer l'efficacité du travail et l'implication des salariés dans le respect des normes et de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement
- Gestion et mise en place de la végétation : Développer les aménités environnementales et les services rendus pour les utilisateurs grâce à la végétation
- Mise en place et maintenance d'ouvrages paysagers : Installer et maintenir en état les ouvrages d'un aménagement paysager dans un contexte de transition écologique
- Gestion et suivi de chantiers : Permettre la réalisation technique et économique du projet dans le respect des délais et de l'enveloppe budgétaire
- Création d'aménagements paysagers : Concevoir un aménagement paysager multifonctionnel adapté à la demande du commanditaire et à son environnement dans un contexte de transition écologique

Blocs de compétences

RNCP38349BC01 — S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

LISTE DE COMPÉTENCES

- Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- Se situer dans des questions de société
- Argumenter un point de vue dans un débat de société

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un écrit.

RNCP38349BC02 — Construire son projet personnel et professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- S'insérer dans un environnement professionnel
- S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- Conduire un projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38349BC03 — Communiquer dans des situations et des contextes variés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- Communiquer en langue étrangère
- Communiquer avec des moyens adaptés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38349BC04 — Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager

LISTE DE COMPÉTENCES

- Planifier les activités et la logistique nécessaires aux chantiers
- Gérer des équipes au travail
- Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38349BC05 — Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser le diagnostic d'un espace avant interventions
- Conduire les opérations de mise en place de la végétation
- Piloter les opérations de gestion de la végétation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au

candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral s'appuyant sur un dossier produit par le candidat.

RNCP38349BC06 — Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux
- Conduire les opérations de réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux
- Piloter les opérations de maintenance des ouvrages, infrastructures, réseaux et équipements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral s'appuyant sur un dossier produit par le candidat.

RNCP38349BC07 — Assurer la gestion technico-économique de chantiers

LISTE DE COMPÉTENCES

- Déterminer le coût d'un projet dans son environnement
- Assurer le suivi technico-économique d'un chantier
- Gérer un aléa

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral s'appuyant sur un dossier produit par le candidat.

RNCP38349BC08 — Elaborer un projet d'aménagement paysager

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande
- Concevoir un projet d'aménagement paysager
- Présenter un projet d'aménagement paysage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral s'appuyant sur un dossier produit par le candidat.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du brevet de technicien supérieur agricole spécialité "Aménagements paysagers" peut exercer ses fonctions au sein d'une entreprise de travaux paysagers, d'une collectivité territoriale publique, d'un bureau d'études, d'une structure associative (CAUE, centres d'insertion par l'activité professionnelle, ...) ou d'une entreprise de service à la personne. Il peut également exercer au sein de structures ou d'entreprises ayant un service jardins espaces verts interne (centres de sports, de loisirs et de vacances, gestionnaires d'habitats collectifs, très grandes entreprises,

universités, hôpitaux, ...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les principaux emplois sont :

- chef d'équipes ou chef de chantiers
- conducteur de travaux paysagers
- technicien dans des services espaces verts et environnement des collectivités
- responsable des espace verts
- collaborateur du concepteur paysagiste

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 031 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	33 686
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	27 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour entrer en formation en voie scolaire ou en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4. Les candidats ayant suivi une formation à l'étranger peuvent être admis sous certaines conditions.

Pour entrer en formation en formation professionnelle continue, le candidat peut aussi se présenter après deux années d'activité professionnelle à plein temps.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le président du jury de chaque spécialité est un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il est nommé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est assisté par des présidents-adjoints nommés par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen.

Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire

au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 963 €
Selon la branche	5 400 € – 7 219 €

Prise en charge	Branches concernées
6 963 €	Valeur par défaut · 197 branches
7 219 €	CPNE de l'agriculture, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des jardineries et graineteries, CPNEFP dans la coopération agricole
7 095 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire, CPNEFP hôtellerie de plein air
7 000 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEF du golf
6 000 €	CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP de la métallurgie
6 627 €	CPNE Travail Temporaire
6 625 €	CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique
6 310 €	CPNEFP Commerce à distance
5 400 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2029
Date de dernière délivrance possible	31/08/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP17218

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/ap/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38349/>

Où se former

Formations référencées	11
-------------------------------	----

Organismes	8
Régions couvertes	6
Prix indicatif	280 € – 16 693 €
Durée	14 – 1582 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	113
Organismes gestionnaires (CFA)	77
Organismes formateurs	104
Régions couvertes	13
Départements couverts	67
Organismes certifiés Qualiopi	103
Sessions	de 09/2024 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	28
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	29 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	30
Montant total engagé	220 691 €
Coût moyen par dossier	7 356 €
Durée moyenne	1049 h
Période	09/2024 – 09/2026
France compétences	40 %
France Travail	27 %
Reste à charge titulaire	19 %
Régions	13 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.